



**UNIVERSITÉ DE MANSOURA
FACULTÉ DE PÉDAGOGIE
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS**

**La prédication
en français et en arabe
classique
(Étude contrastive)**

DR. ABDELWAHAB ELSAADANI
Professeur adjoint en Linguistique française
Université de Mansourah

Revue de la Faculté de Pédagogie de
Mansourah No. (49), Mai 2002

Résumé

Cette étude syntaxique traite tout particulièrement de la prédication en français et en arabe classique. Elle se fonde sur la méthode fonctionnelle d'analyse syntaxique développée par André Martinet. Dans cette étude, en traitant de la prédication en français et en arabe, la question la plus importante est de savoir comment le locuteur (le destinataire du message) peut, à partir de la succession des unités dans la chaîne parlée, reconstruire son intention, son expérience, ce qu'il veut nous faire apprendre. L'interlocuteur connaissant la langue, identifie non seulement les unités (c'est-à-dire éléments de l'expérience) mais également les relations qui existent entre elles.

Introduction

La linguistique fonctionnelle part du principe que « *la fonction fondamentale du langage humain est de permettre à chaque homme de communiquer à ses semblables son expérience personnelle.* »⁽¹⁾

Pour que cette opération de communication se réalise en utilisant telle langue, on forme des énoncés avec des unités significatives.^(*) L'analyse de ces énoncés est primordialement l'objet de la syntaxe qui « *est l'examen de tout ce qui permet de restituer le sens global du message à partir de la succession des monèmes.* »^(*) Ces divers éléments du message sont « *mutuellement dans des rapports particuliers qui permettent une communication beaucoup plus efficace et précise. C'est l'identification de ces rapports et leur classement qui est la tâche de la syntaxe* »⁽²⁾.

C'est ainsi que la syntaxe a pour objectif d'étudier les

1- André Martinet, *La linguistique synchronique*, Paris, P.U.F., 1965, p. 3.

* L'unité significative a une double face: une face matérielle (la forme techniquement le signifiant) et une face non matérielle (le sens techniquement le signifié).

* Ce terme apparaît pour la première fois en 1941 sous la plume du linguiste suisse Henri Frei. Pour les linguistes américains, les unités significatives minimales (c'est-à-dire les monèmes) sont appelés morphèmes.

2- André Martinet, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier, 1970 p. 153.

procédés par lesquels les unités significatives sont rattachées les unes aux autres dans l'énoncé, de manière à exprimer les rapports entre les éléments de l'expérience. C'est le même objectif des études syntaxiques chez les linguistes arabes modernes :

« *Les études syntaxiques ont pour objectif d'analyser la structure de la phrase, de faire une analyse linguistique qui met en évidence les composants de la phrase ; les éléments de sa structure et la cohésion entre ces éléments pour donner une signification complète. L'analyse syntaxique met en relief les relations entre ces éléments et les fonctionnels qui les relie* »⁽¹⁾

En analysant syntaxiquement une phrase, il faut d'abord dégager ses grands groupes ; ensuite les unités que comporte chaque groupe. Dans **Jean a acheté sa nouvelle voiture à Rome**, le groupe sujet **Jean** se réduit à une seule unité. Les groupes restants **a acheté, sa nouvelle voiture** et **Rome** comportent chacun plusieurs unités. Ce sont des syntagmes ainsi définis par André Martinet :

« *Un ensemble d'unités significatives plus étroitement reliées entre elles qu'avec le reste de l'énoncé, plus éventuellement, l'élément qui le relie à cet énoncé* »⁽²⁾

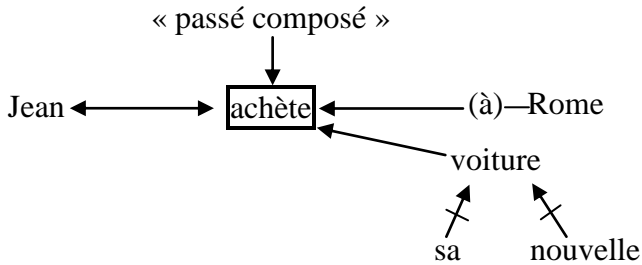
À l'intérieur des syntagmes **a acheté et sa nouvelle voiture**, on peut identifier une unité centrale (le noyau) à laquelle les autres unités se rapportent. Dans le syntagme verbal **a acheté**, le monème **passé composé** se rapporte au noyau verbal **acheté**. Dans le syntagme objet **sa nouvelle voiture**, l'adjectif possessif **sa** et l'adjectif qualificatif **nouvelle** se rapportent au noyau nominal **voiture**. Dans le syntagme circonstanciel de lieu **à Rome**, la préposition **à** relie le nom **Rome** au syntagme verbal **achète**.

Il est donc remarquable qu'au sein de la phrase les relations s'établissent non pas entre les groupes mais entre les noyaux des groupes : les monèmes **Jean, voiture, Rome**

1- Cf. د. محمد حماسة عبد اللطيف ، بناء الجملة العربية ، دار الشروق ، القاهرة، الطبعة الأولى 1996 ص 16 .

2- André Martinet, *syntaxe générale*, Paris , A. colin 1985, p.83.

entretiennent une relation avec **achète** qui fonctionne comme le noyau de la phrase ou plus techniquement le prédicat de la phrase. Pour concrétiser ces relations, on visualise⁽¹⁾ la phrase de la façon suivante :



Ce schéma visualise les relations que les unités entretiennent entre elles au sein de la phrase. Toutes les flèches convergent vers l'unité qui assume le rôle prédicatif, signalé par un rectangle foncé.

Dans de très nombreuses langues, le rôle prédicatif peut être joué par des unités appartenant à toutes les sortes de classes syntaxiques : verbes, noms, adjectifs, etc.

En français, le verbe joue généralement le rôle prédicatif comme dans l'exemple ci-dessus. En arabe, ce rôle peut être assumé soit par le nom (mubtada') comme dans : محمد مجتهد (Mohamed est studieux) ou par le verbe comme dans يذاكر محمد الدرس (Mohamed étudie la leçon).

Dans cette étude, nous tenterons d'analyser les unités significatives qui assument le rôle prédicatif en français et en arabe en vue de montrer que, dans tel énoncé, il y a une organisation, un système ou plutôt une hiérarchie qui diffère d'une langue à l'autre. Dégager le prédicat dans une phrase nous aidera à préciser les types de rapports des autres unités par rapport à ce noyau ou prédicat. Ce processus est simplement ce qu'on signifie par prédication, ainsi définie par

1- Pour visualiser les exemples cités dans cette étude, nous dépendrons des modèles donnés par André Martinet dans :

- « Conventions pour une visualisation des rapports syntaxiques » in *linguistique*, 1973 / I, Paris, PUF, pp. 5-16.
- « la visualisation syntaxique » in *syntaxe générale*, Op. Cit., pp. 144-156.

les grammairiens arabes :

« *La prédication, dans la tradition des grammairiens, est la cohésion de l'un de deux mots à l'autre en vue de donner une signification parfaite. Cela se réalise dans une phrase terminée à l'oral par une pause et donnant une signification complète à l'interlocuteur.* »⁽¹⁾

L'analyse syntaxique de la phrase dépend donc de la notion de prédication car celle-ci est « *la relation unissant al-mubtada? à son ḥabar, le verbe à son sujet ou à son sujet d'agent. C'est une relation abstraite qui met en évidence que les deux composants sont l'un mubtada? l'autre ḥabar, l'un verbe l'autre son sujet ou son sujet d'agent. L'analyseur aboutit à ce résultat quand il entend cette relation entre les deux composants.* »⁽²⁾

Pour commencer, il est opportun d'éclaircir la question des termes : énoncé, phrase, et prédicat.

De l'énoncé à la phrase :

Lorsque nous communiquons en utilisant une langue, nous produisons des énoncés, c'est-à-dire « *segments plus ou moins longs de la chaîne parlée* »⁽³⁾ La notion d'énoncé est ici vague car elle désigne une production langagière sans dimensions précises, dépendant de l'intention du destinataire du message. C'est ainsi que l'énoncé peut correspondre à un mot, à un groupe de mots, à une phrase ou encore à un groupe de phrases comme l'illustre le dialogue suivant.⁽⁴⁾

- Le renard : Bonjour.
- Le petit prince : Bonjour.
- Le renard : je suis là, sous le pommier.
- Le petit prince : Qui es-tu ? Tu es bien joli..
- Le renard : je suis un renard.
- Le petit prince :Viens jouer avec moi, je suis tellement triste.

1- Cf. الشريف الجرجاني ، التعريفات ، ط دار الكتب العلمية ، بيروت ص 23 ، 1983 م

2- Cf. د.تمام حسان ، اللغة العربية معناها ومبناها ، عالم الكتب القاهرة ص 191 ، 192 ، 1998 م

3- Jean- Michel Builles, *Manuel de la linguistique descriptive*, le point de vue fonctionnel, Nathan, Paris, 1998, p.9.

4- Le dialogue est tiré du *Petit Prince* d'Antoine de Saint Exupéry Gallimard, Paris 1985 pp. 66-67.

-Le renard : je ne puis pas jouer avec toi. Je ne suis pas apprivoisé.

Dans le dialogue ci-dessus, l'énoncé peut se réduire à une seule unité significative que Martinet appelle Monème, (comme dans les deux premières répliques), ou il peut être décomposable en plusieurs unités significatives. Ainsi, l'énoncé (**je suis là**) est décomposable en trois unités significatives minimales : [ʒə] (je), [sɥi] (suis), [la] (là). Dans la dernière réplique, l'énoncé correspond à deux phrases : [ʒənə pɥi pa ʒve avɛk twa] (**je ne puis pas jouer avec toi**) et [ʒə nɔ̃ sɥi pa zaprivwazɛ] (**je ne suis pas apprivoisé**). C'est ainsi que l'on peut dire que le terme d'énoncé est volontairement vague. Le terme de phrase est plus précis. Elle peut être définie comme « *l'énoncé dont tous les éléments se rattachent à un prédicat unique ou à plusieurs prédicats coordonnés* »⁽¹⁾

Les fonctionnalistes adoptent donc la définition de la phrase en tant que construction complète ; ils précisent que les constituants de cette construction complète se rattachent à un noyau unique, c'est-à-dire à un prédicat unique (**jean lit beaucoup**) ou à deux noyaux coordonnés, c'est-à-dire deux prédicats coordonnés (**jean lit et écrit beaucoup**). Dans la phrase, **les enfants du voisin jouent au balcon**, les unités **du voisin** et **du balcon** peuvent disparaître sans que la phrase cesse d'exister (**les enfants jouent**). Ces unités appelées traditionnellement « compléments » sont des « *expansions* »⁽²⁾.

La phrase doit donc dépendre, au moins, d'un groupe ou de groupes centraux qui sont les groupes prédicatifs : « *ce sont ceux qui ne pourraient disparaître de l'énoncé sans détruire celui-ci en tant que tel. Ils constituent le noyau autour duquel se construit l'énoncé dans son ensemble. En ce sens, ils ne*

1- André Martinet, *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin 4^e éd 1998 ; p.131.

2- D'après Georges Mounin, Expansion se dit de tout élément dont l'adjonction à un énoncé n'affecte pas la fonction syntaxique des éléments préexistants. L'expansion se définit donc par rapport à l'énoncé minimal, puis que tout ce qui s'ajoute au monème prédicatif et aux unités nécessaires à l'actualisation de ce dernier, peut être considéré comme expansion. Dans : **le vieil homme raconte sa vie**, **vieil** est expansion du sujet, et **sa vie** expansion du prédicat. *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, P.U.F. 1995, pp. 132-133.

sont pas autonomes, ils ne sont pas dépendants non plus d'aucun. Ils ne marquent pas en effet leur rapport syntaxique avec un autre élément de l'énoncé, ce sont tous les autres éléments de celui-ci qui doivent marquer leur rapport avec le noyau prédicatif, lequel est donc à proprement parler le seul élément indépendant dans l'énoncé. »⁽¹⁾

Dans une phrase à deux termes, le prédicat est donc le point de rattachement de tous les éléments de cette phrase, c'est « celui autour duquel s'organise la phrase et par rapport auquel les autres éléments constitutifs marquent leur fonction »⁽²⁾

En arabe, la phrase se base également sur le principe de la prédication, elle se fonde sur deux fonctions qu'on définit **المسند والمسند إليه (le régis et régissant) :**

« Ce sont deux éléments dont l'un ne peut pas se départir de l'autre et que le sujet parlant trouve nécessaire. Ils peuvent être deux noms, *almubtadaʔ* et *alhabar*, comme dans : *عبد الله هذا أخوك* (Abdallah est ton frère) et *يذهب عبد الله* (Abdallah s'en va); il est incontestable que le verbe a un sujet, comme *almubtadaʔ* a son *habar* »⁽³⁾.

Az-zamahšari dit que : « La phrase se compose de deux mots dont l'un est régi à l'autre. Ce processus ne se trouve qu'entre deux noms comme dans « *زيد أخوك* » et « *بشر صاحبك* » ou entre un verbe et un nom comme dans *انطلق* et *ضرب زيد* »⁽⁴⁾.

Ibn Hišam définit aussi la phrase en disant que « La phrase se compose d'un verbe et son sujet comme dans « *قام زيد* » (Z. se lève) ou *almubtadaʔ* et *alhabar* comme dans « *زيد قائم* » (Z. est debout) ou une phrase qui est l'équivalent de l'un de ces deux derniers exemples comme dans : *ضرب اللص* (le voleur est

1- Georges Mounin, *Clef pour la linguistique*, Paris, éd. Seghers, 1971, pp.128-129.

2- André Martinet, *Éléments de la linguistique générale*, Op. Cit. p.127.

3- cf. أبو بشر عمرو بن عثمان بن قنبر سيبويه ، الكتاب ، تحقيق عبد السلام هارون ، الطبعة الأولى ، دار الجيل ، بيروت ، الجزء الأول ص 23 ، 2002

4- Cf. جار الله أبو القاسم محمود بن عمر الزمخشري ، المفصل في علم العربية ، مطبعة التقدم بمصر ص 6 1323 هـ .

frappé) ظننته قائماً (Z. s'était levé : était debout) ou ظننته قائماً (je l'ai pensé debout) »⁽¹⁾.

La prédication en phrase minimale

Selon ce que l'on veut exprimer et communiquer, les phrases complètes sont plus ou moins longues. Parfois on peut les réduire sans qu'elles cessent pour autant d'être des phrases complètes. Ainsi, la phrase déclarative, **Pierre étudie l'arabe au Caire avec des amis africains**, peut se réduire à **Pierre étudie** (groupe sujet – groupe prédicatif). On ne peut supprimer ni l'un ni l'autre : **Pierre étudie** est une phrase dite minimale. Le sujet et le prédicat sont dans un rapport d'implication mutuelle : ils ne peuvent apparaître l'un sans l'autre. En français, le sujet est d'une présence obligatoire dans la phrase ; *« il n'est pas autonome, sa fonction étant marquée par sa position par rapport au prédicat. »⁽²⁾.*

En arabe, la présence des deux éléments : le régis et le régissant, est obligatoire en arabe:

« Chez les grammairiens arabes, la phrase a deux élément : le régis et le régissant. Dans la phrase nominale, le régis est almubatada et le régissant est alḥabar. [...]. Chacun de ces deux facteurs est une base sans laquelle la phrase ne se réalise pas. Les composants, autre que ces deux éléments, sont des expansions, c'est-à-dire des éléments dont la phrase peut dispenser »⁽³⁾

Il faut signaler que les linguistes arabes modernes tendent à utiliser le terme de la “phrase simple” (verbe + sujet et almuntada + alḥabar) au lieu du terme « la petite phrase » (chez les anciens grammairiens), et à utiliser le terme de la phrase complexe au lieu du terme la « grande phrase »⁽⁴⁾

La phrase minimale peut être donc définie par « la

1- Cf. أبو محمد بن عبد الله بن يوسف بن أحمد ابن هشام ، مغنى اللبيب عن كتب الأعراب ،

القاهرة ، الجزء الثاني ص 431-دار إحياء الكتب العربية

2- André Martinet, *Élément de la linguistique*, Op. Cit. p. 125.

3- Cf. د. تمام حسان ، الأصول ، القاهرة ، ط عالم الكتب ص 121 2000 .

4- Cf. Op. Cit.

ابن هشام مغنى اللبيب ج 2 ص 48.

présence des termes syntaxiquement nécessaires à la mise en relation des éléments de cet énoncé minimal lui-même, ainsi que des expansions qu'ils peuvent recevoir à exclusion des termes dont l'absence ne gêne pas l'identification de la fonction des autres termes, comme dans **la pomme tombe**, ou **rai dans j'aimerai la pomme** »⁽¹⁾.

À la lumière de ce qui précède il faut préciser deux points importants lorsque l'on traite de la prédication en phrases minimales :

- Tout d'abord le français ou l'arabe présente divers types de phrases minimales.
- Ensuite, la phrase minimale peut être réduite au seul groupe prédicatif ou se compose d'un groupe prédicatif accompagné d'une expansion.

I. la prédication en phrase minimale arabe

D'après la notion de almusnad et almusnad îlayh, la phrase arabe se divise en deux catégories principales: la phrase nominale et la phrase verbale. Cette classification se base sur la position et la classe de almusnad dans la phrase:

- Si almusnad (nom, adjectif ou verbe) est postposé, la phrase est nécessairement nominale abstraction faite de la classe de almusnad.
- Si almusnad est un verbe antéposé prédié au sujet de la phrase, la phrase est verbale. Et par conséquent, on peut dire que les deux éléments de la prédication en phrase nominale peuvent être antéposés ou postposés sans influencer ni les relations ni les fonctions des composants de la phrase. Comme dans les exemples ci-dessous⁽²⁾

قائم محمد	محمد قائم
قائمان المحمدان	المحمدان قائمان
قائمون المحمدون	المحمدون قائمون

1- Frédéric François l'énoncé minimal dans l'enseignement du français, in De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue, Paris, P.U.F. 1974, p.43.

2- Cf. Op. Cit.

د. محمد حماسة - بناء الجملة العربية ص 32

قائمت الفاطمات

الفاطمات قائمات

Quant à la phrase verbale, l'antéposition de almusnad aboutit à des structures linguistiquement interdites comme dans les exemples suivants⁽¹⁾

(permis)	محمد قام	قام محمد
(interdit)	المحمدان قام	قام المحمدان
(interdit)	المحمدون قام	قام المحمدون
(permis)	فاطمة قامت	قامت فاطمة
(interdit)	الفاطمتان قامت	قامت الفاطمتان
(interdit)	الفاطمات قامت	قامت الفاطمات

De ces exemples , on peut dégager la seule structure correcte, c'est l'inversion au cas du singulier (قام محمد / محمد قام) ، l'antéposition de almusnad îlyh n'influence pas la forme de almusnad (le verbe).

Il est opportun de signaler que les linguistes arabes considèrent cette dernière structure de la phrase (almusnad est un verbe postposé) comme une phrase nominale. Ibn Ya'îš explique cette idée en disant: « *Si le sujet est antéposé زيد قام (Z. se lève), il n'y aura plus de sujet, on aura un muftada' et un habar acceptant les traits morphologiques de la phrase nominale* »⁽²⁾.

Or la phrase verbale doit commencer par un verbe car si le sujet de la phrase (almuftada') est antéposé, la phrase aura les traits caractéristiques de la phrase nominale.

Etudions chaque catégorie à part.

A) La phrase nominale

Le phrase nominale est « *formée par le rapprochement de deux éléments: le sujet (que les grammairiens arabes nomment muftada' "inchoatif" et l'attribut (que ces mêmes grammairiens appellent habar "énonciatif"), sans que ces deux éléments soient liés l'un à l'autre par un verbe* »⁽³⁾.

Les deux éléments s'accordent en genre et en nombre, on dit :

1- Cf. Ibid.

2- Cf. . 1939 ، القاهرة ، الجزء الأول ص 74 ، شرح المفصل ، موفق الدين يعيش بن على ،

2- Régis Blachère et M. Goudefroy-Demombynes, *Grammaire de l'arabe classique*, Maisonnnette-Larose, Paris, 1994, P. 388.

فاطمة ناجحة
الفاطمتان ناجحتان
الفاطمات ناجحات

محمد ناجح
المحمدان ناجحان
المحمدون ناجحون

Almubtada₂, prédicat de la phrase nominale, peut avoir différents types:

- 1- Un nom précédé ou non d'une particule du cas direct comme dans **زيد كريم** ou **إن زيد كريم** .



En visualisant la phrase **زيد كريم** , on signale l'implication mutuelle entre almubtada₂ et al_habar par une double flèche et la différence de statut en plaçant le prédicat dans un rectangle.

- 2- Un pronom personnel isolé (damîr munfasil) ou un pronom affixé (damîr muttasil) précédé d'une particule du cas direct comme dans:

إنك محمد

أنت محمد

- 3- Un démonstratif comme dans هذا خلق الله
4- Un pronom relatif comme dans والذين معه أشداء على الكفار
5- Un pronom interrogatif comme dans من أنت ؟
6- Une proposition introduite par أن suivi d'un verbe au présent comme dans وأن تصوموا خير لكم
On remarque que أن تصوموا est l'équivalent à un masdar الصيام mais que la phrase est plus énergique que لكم .

Il est remarquable que les exemples ci-dessus gardent l'ordre normal de la phrase nominale arabe المبتدأ + الخبر . Ce pendant al_habar précède almubtada' dans les quatre cas suivants⁽¹⁾:

- a- Si al_habar est un adverbe interrogatif comme dans:

أين محمد ؟ من أين الطريق ؟ في أي يوم سفرك ؟ متى نصر الله ؟

د. محمد حماسة عبد اللطيف ، بناء الجملة الاسمية ، دار الثقافة العربية ، القاهرة ، ص .

b- Si *alḥabar* est un complexe prépositionnel (un circonstanciel) comme dans:

عندنا ضيوف . معك نقود . في جنودنا أبطال . في المدينة رجال

Remarquons que *al-mubtadaʿ* est indéfini dans ce cas.

c- Si *almubatadaʿ* postposé a un pronom mutasil qui désigne quelque chose dans *alḥabar* comme dans:

في الكلية طلابها . للحرب رجاله . وللسلام دعاته . للعلم أهله

Dans le premier exemple, *almubatadaʿ* طلابها a un pronom mutasil ها désignant الكلية qui est une partie de *alḥabar*.

d- Si *almubatadaʿ* se trouve entre إنما ou (ما وإلا) comme dans:

إنما نافع العمل – ما نافع إلا العمل – ما معين إلا الله .
إنما معين الله – إنما واضح الحق – ما واضح إلا الحق .

B) Phrase verbale

La phrase verbale est toute phrase contenant au moins deux éléments: le sujet (que les grammairiens arabes appellent fâʿil “agent”) et le verbe (que les mêmes nomment fʿil “procès”). Pour Vendryes⁽¹⁾, cette phrase « exprime une action rapportée à un certain temps, considérée dans une certaine durée, attribuée à un certain sujet et dirigée, s’il y a lieu, vers un certain objet ».

Dans ce type, la prédication verbale est celle qui rattache le verbe à son sujet et qui permet au sujet de faire l’action. La relation, qui relie le verbe à son sujet, est donc nécessaire et mutuelle :

« Le verbe s’accorde à son sujet. Les grammairiens disent que les deux se considèrent comme une seule chose »⁽²⁾.

Pour que la prédication dans la phrase verbale se réalise, deux critères sont nécessaires⁽³⁾:

1- L’ordre

Le verbe est toujours antéposé et le sujet est postposé

1- Joseph Vendryes, *Le langage, Introduction Linguistique à l’histoire*, Paris, nouv. éd., A. Michel, P.143, 1968.

2- Cf. *Op. Cit.* P. 116

د. محمد حماسة ، بناء الجملة العربية

3- Cf. *Op. Cit.* P. 108.

comme dans *ظهر الحق* . Ici la prédication est verbale. Mais si le sujet *الحق* est antéposé, la prédication sera énonciative et la phrase sera nominale.

2- l'accord

Le verbe s'accorde en genre et en nombre avec son sujet surtout quand celui-ci est féminin. On sera donc amené à distinguer entre deux cas du verbe :

a- Si le sujet du verbe est extérieur⁽¹⁾.

Le verbe reste au masc. sing. s'il a pour sujet un masc. au sing. au duel ou pl. comme dans :

قام محمد – قام المحمدان – قام المحمدون

Le verbe se met au fém. Sing. S'il a pour sujet, après lui, un fém., au sing., au duel ou au pl. comme dans:

ذهبت بنت – ذهبت بنتان – ذهبت بنات

b- Si le sujet du verbe est intérieur⁽²⁾

Le verbe sera accompagné des désinences marquant le genre, le nombre, la personne et l'aspect du verbe. Le verbe par l'emploi des éléments pronominaux préfixés ou suffixés, note d'une manière complète et suffisante quel est le sujet qui accomplit l'action: soit la ou les personnes qui parlent, soit la ou les personnes à qui l'on parle.

Examinons les exemples suivantes.

1 ^{ère} personne sing.	تُ	فهمتُ الدرسَ
2 ^e personne sing.	تَ	فهمتَ الدرسَ
2 ^e personne duel	تما	فهمتَما الدرسَ
1 ^{ère} personne pl.	نا	فهمنا الدرسَ

L'expansion en phrase verbale arabe:

On a déjà dit que la phrase verbale a deux éléments principaux: **alfa'il** et **alf'il**. La présence de ceux-ci est nécessaires pour que la phrase ait une signification indépendante. Cependant le verbe a besoin des expansions, c'est- à-dire des compléments pour ajouter d'autres significations à la phrase. Selon la notion d'expansion, la phrase verbale peut être classée en 3 catégories :

1- Phrase verbale avec un seul complément direct ou indirect :

1- Régis Blachère Op. Cit. p. 392.

2- Régis Blachère Op. Cit. p. 392.

En général, on a l'un de trois ordres :

- verbe (à la voix active) + sujet + compl. direct comme dans
فهم التلميذ الدرس ، رأيت الولد ،

سمعت الأذان فأجبت الدعاء ، وصليت الفريضة

ou : verbe + compl. direct + sujet

أكل التفاح محمدٌ ضربت محمدًا فاطمةٌ

ou : compl. direct + verbe + sujet

محمدًا صافحتُ - الأنبياءَ عرفتُ

Il y a des verbes qui ont tantôt un compl. direct tantôt un compl. indirect. Les verbes les plus usuels sont⁽¹⁾ « شكر , نصح , نصح » comme dans les exemples suivants :

- شكرت المعروف / شكرت للمعروف

- ﴿ وَأَشْكُرُوا نِعْمَتَ اللَّهِ ﴾ (الآية 114 من سورة النحل) .

- ﴿ وَأَشْكُرُوا لِي وَلَا تَكْفُرُونِ ﴾ (الآية 152 من سورة البقرة) .

2- Phrase verbale à double compl. directs :

Dans ces phrases, l'action ne se complète qu'avec deux compléments.

Ces verbes peuvent être classés en deux catégories:

a- Les verbes du don: أعطى ، منح ، وهب ، كسا ، ألبس

Dans la phrase أعطيت زيداً كتاباً^(*) , أعطى est le premier compl. du verbe et il est en même temps celui qui **prend le livre** c'est-à-dire il est un sujet du point de vue sémantique. Ibn ya'îš interprète ce point de vue dans ces deux exemples.

« Dans les deux exemples أعطى زيد عبد الله درهماً (Z. a donné A. un Dirham) et كسا محمد جعفرًا جبة (M. a habillé G. d'un Manteau) les deux verbes أعطى et كسا signifient que les premiers compléments جعفر et عبد الله sont à la fois complément et sujet du point de vue sémantique. En disant (j'ai donné un Dirham à A.) cela signifie que A. a pris le Dirham. La même chose dans j'habille G. d'un manteau., cela signifie que G.

1- Cf. د. محمد عيد ، النحو المصفى ، مكتبة الشباب ، القاهرة ، ص 634 ، 1994

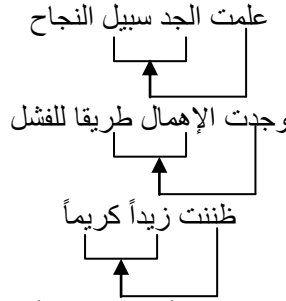
* Il faut rappeler que le français ne fournit par d'indication sûre touchant le régime d'un verbe arabe. Ainsi donner à qqn qui a un compl. indirect en français, a pour correspondant en arabe : يعطى شخصاً avec compl. direct.

est celui qui s'habille de ce manteau »⁽¹⁾.

b- Les verbes d'estimation que les grammairiens arabes nomment أفعال القلوب⁽²⁾. Les verbes les plus usuels sont:

يعلم / علم ، يرى / رأى ، يجد / وجد ، يدري / درى ، يظن / ظن ، يحسب / حسب ، يعد / عد ، ...

Ces verbes ont un double complément dont le premier est direct et l'autre attribut car les deux compléments ont pour origine *mubtada*₂ + *habar*⁽³⁾ comme dans:



Aux verbes d'estimation, on ajoute أفعال التصيير , ceux qui signifient prendre qqn, pour, rendre de telle et telle manière, etc. comme : يصير / صير ، يجعل / جعل ، يتخذ / اتخذ ، يترك / ترك :

Considérons ces phrases :

- صير الحائك القماش ثوباً .
- اتخذ الرجل الجبل ملجأً .
- ترك المعتدون القرية أطلالاً .
- هذا المصنع يجعل القش ورقاً .

3- Phrase verbale à trois compléments ces verbes sont :

أعلم - أرى - أنبأ - نبأ - أخبر - خبر - حدث .

Les grammairiens considèrent les deux verbes أعلم وأرى les plus connus et les plus utilisables:

« les deux verbes أعلم et أرى ont pour racines علم et رأى qui sont des verbes transitifs en deux compléments. Cela signifie que le deuxième et le troisième compléments sont à l'origine *almubtada*₂ et *alhabar*. Comme dans أعلمتك زيداً كريماً (je vous

1- Cf. Op. Cit. ابن يعيش ، شرح المفصل الجزء الثاني ص 62 .

2- Cf. محمد بن حسن الرضى ، شرح الكافية ، الشركة الصحافية العثمانية ، الجزء الأول ص 127 ، 1310 هـ

3- د.عبد الراجحى ، التطبيق النحوى ، دار النهضة العربية ، بيروت ص 200 ، 1985.

apprends que Z. est généreux) »⁽¹⁾.

Dans l'exemple *أعلمتك زيداً كريماً* il y a trois compléments:

ك est un pronom mutasil, c'est le premier complément, زيداً le deuxième, كريماً le troisième.

II. La prédication en phrase minimale française

En français, les phrases minimales peuvent être classées d'après la nature du prédicat en deux types :

A. Phrases à prédicat verbal.

B. Phrases à prédicat non verbal.

A. Phrases à prédicat verbal :

D'après Le Goffic⁽²⁾, la phrase type est une séquence autonome dans laquelle un énonciateur met en relation deux termes, un sujet et un prédicat. La phrase typique, de référence, est la phrase assertive à l'indicatif. Ainsi, dans une phrase telle que : *Marie chante*, le locuteur affirme à propos du sujet *Marie*, sujet de l'énoncé, un certain prédicat *chante*. Les deux termes sont représentés par des mots de la langue (ici, un nom propre et un verbe) ; la modalité de la phrase est indiquée par l'ordre des mots (sujet + verbe) et certaines marques du verbe (ici, le présent du mode indicatif).

Cette phrase type en français peut être l'équivalent de la phrase nominale arabe si l'on garde le même ordre (sujet + verbe *محمد قام / قامت فاطمة*) mais si le verbe est antéposé, la phrase sera donc verbale (*قام محمد / قامت فاطمة*)⁽³⁾.

En français les prédicats verbaux peuvent être classés en 3 types :

a) Prédicats à un participant :

Traditionnellement, les prédicats verbaux à un participant sont des verbes intransitifs. Le verbe se définit avant tout par

1- Cf. *Op. Cit.* P. 214.

د. عبده الراجحي ، التطبيق النحوي

2- Pierre le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette 1993, P.9.

3- Cf. *Op. Cit.*

د. محمد حماسة ، بناء الجملة العربية ص 32

sa fonction prédicative. Cette fonction s'exerce en français au sein de la phrase dans le cadre du syntagme prédicatif constitué obligatoirement du verbe de son unique participant c'est-à-dire de son sujet.

Deux critères gouvernent la présence de ce participant unique :

1. Le caractère obligatoire⁽¹⁾ ou facultatif de ce participant.
2. Sa construction qui peut varier ou non selon la relation de sens qu'il entretient avec le prédicat verbal.

En français, cet unique participant (en abrégé : p. 1) est obligatoire, sa construction est identique, quelle que soit la relation de sens qu'il entretient avec le prédicat verbal. Il est antéposé au prédicat verbal :

« *La notion de sujet ne renvoie pas nécessairement à celui qui fait l'action. Dans une langue comme le français, le sujet d'un prédicat peut entretenir avec celui-ci toutes sortes de relation de sens* »⁽²⁾.

En expliquant cette notion, Builtes nous donne ces exemples :

Pierre étudie.	Pierre souffre.	Pierre a été griffé
p.1 (agent)	p.1 (expérient)	p.1 (patient).

Dans les exemples ci-dessus, on ne peut supprimer ni le sujet ni le prédicat verbal, ils sont dans une relation d'implication mutuelle ; ils ne peuvent apparaître l'un sans l'autre : « *chacun, sujet et verbe, garde sa valeur, ses fonctions propres, ses compatibilités distinctes et chacun apporte à l'élaboration de l'énoncé les latitudes qui lui sont propres.* »⁽³⁾

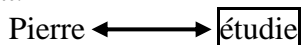
Cependant ils ne sont pas mis sur le même plan d'égalité. L'unité fonctionnant comme prédicat est le noyau autour duquel on organise la phrase, alors que l'unité fonctionnant comme sujet est le participant obligatoire du prédicat.

1- André Martinet, *syntaxe générale*, Op. Cit. p. 178.

2- Jean Machel Bouilles, *Manuel de la linguistique descriptive*, Op. Cit. P. 223.

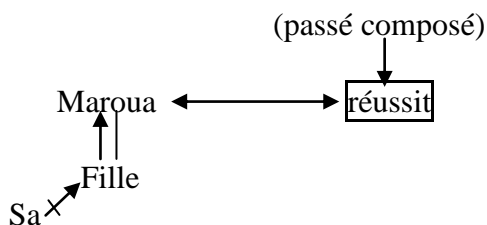
3- Claude Tchekholff, *La prédication*, in *Langue Française*, no 35, Septembre 1977, Larousse, Paris, p. 51.

En visualisant la phrase **Pierre étudie**, on signale l'implication mutuelle par double flèche et la différence de statut en plaçant dans un rectangle l'unité qui a le statut de prédicat.



Il faut signaler que cet unique participant peut avoir une expansion par « *apposition qui doit pouvoir également apparaître avec cette fonction.* »⁽¹⁾. Dans l'exemple, **Maroua, ma fille, a réussi, ma fille** est apposé à l'unité **Maroua**. L'expansion directe **ma fille** se rapporte à **Maroua**. Au niveau du sens, **ma fille et Maroua** sont une seule et même personne : **j'ai une fille et elle s'appelle Maroua**. Au niveau des relations que les unités entretiennent entre elles, si on supprime **Maroua**, on s'aperçoit que ce qui reste « **ma fille** » entretient avec le prédicat « **a réussi** » la même relation celle qu'entretenait **Maroua**.

On visualise l'apposition à l'aide d'une flèche doublée d'une barre :



b) Prédicat à deux participants :

Dans ce cas, le prédicat est ce qu'on désigne traditionnellement comme le verbe transitif ; cette désignation implique que le prédicat, « *causé par un agent, débouche sur un patient* »⁽²⁾. Dans **les élèves étudient leurs leçons**, le prédicat verbal **étudient** est accompagné de deux participants dont l'un est un agent **les élèves** et autre un patient **la leçon**.

Signalons que, en français, l'agent de la phrase à deux participants est construit de la même façon que le participant unique des phrases à un participant. L'agent est placé avant le prédicat, tandis que le patient est placé après : **Les élèves**

1- André Martinet, *syntaxe générale*, Op. Cit. P. 114.

2- Op. Cit. P.199.

étudient leurs leçons.

Il est opportun de signaler que le prédicat est moins lié au patient qu'à l'agent. Dans l'exemple ci-dessus, **leurs leçons** apparaît comme peu marginal parce qu'on peut se contenter de dire **les élèves étudient** ; mais certainement pas **étudient leurs leçons**. Jean Michel Builles l'affirme en citant que :

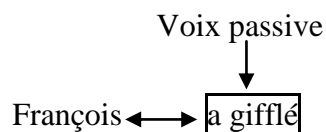
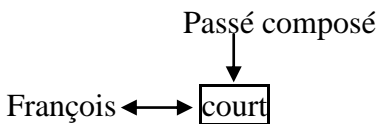
« *le second participant (patient) est moins central que le premier participant car, tout au moins dans des langues comme le français, il peut parfois être omis. Tel est le cas de sa soupe dans **François a mangé sa soupe*** »⁽¹⁾

Dans ce type de phrases, le rôle de l'agent peut se marginaliser au détriment du patient : dans **les leçons sont étudiées par les élèves**, c'est le patient, **les leçons**, qui se rapproche du noyau et l'agent, **les élèves**, qui se marginalise. Dans cette structure syntaxique, « *le sujet actualisateur du prédicat, correspondait normalement au patient, alors l'agent serait l'information supplémentaire qu'on peut, si l'on le désire, se dispenser de faire figurer dans l'énoncé* »⁽²⁾. Martinet appelle les langues de ce type « *langues à construction ergative* ». Dans ce cas, le patient « *assume la même forme que le participant unique des verbes intransitifs* »⁽³⁾. Comme dans ces deux exemples :

François a couru
p 1 (agent)

François a été gifflé
p 1 (patient)

On visualisera ainsi ces deux phrases :



c) Prédicats à trois participants :

Dans ce cas, le prédicat a tout d'abord les mêmes

1- Jean Michel Builles, *Op. Cit.*, P. 351.

2- André Martinet, *syntaxe générale*, Op. Cit. P. 200.

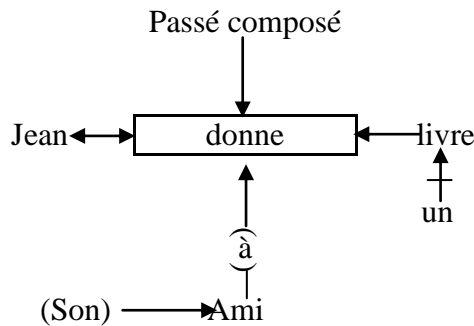
3- Ibid. PP. 200-201.

participants que le prédicat à deux participants c'est-à-dire l'agent et le patient. Ensuite, le prédicat implique un troisième participant ; il véhicule une notion de transfert comme donne :

Jean a donné un livre à son ami
P1(agent) P 2 (transfère) P3 (destinataire)⁽¹⁾

Il est remarquable que le destinataire, introduit par la préposition *à*, assume la fonction dite *dative*⁽²⁾.

On visualise la phrase ci-dessus de la manière suivante :



B. Phrases à prédicat non-verbal

En général, le français est une langue où le prédicat se présente sous la forme de verbe. Cependant, la phrase française pourrait être construite sans verbe ou plutôt d'un autre terme elle peut être faite avec un prédicat nominal. Par conséquent ce type de phrase est appelé **phrase nominale**.

D'après Émile Benveniste « *La phrase nominale comporte un prédicat nominal, sans verbe ni copule, et elle est considérée comme l'expression normale en indo-européen là où une forme verbale éventuelle eût été à la 3^e personne du présent indicatif de être* »⁽³⁾.

La phrase nominale peut avoir deux catégories :

1- Jean Martinet Builles, *Op. Cit.*, P. 352.

2- André Martinet, *Syntaxe générale*, Op. Cit. P. 183

3- Émile Benveniste, la phrase nominale, in *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1966, P. 151.

A. la phrase nominale à l'état pur⁽¹⁾ :

Dans **Braves les soldats**, on a une phrase complète car elle se compose d'un attribut du sujet « Braves » qui assume le rôle prédicatif et le sujet « soldats », absence de la forme verbale n'empêche pas la compréhension du message. Il est à signaler que « *les moyens syntaxiques mis en œuvre pour prédiquer et asserter sont essentiellement la prosodie et l'ordre des mots* »⁽²⁾. En outre, la phrase nominale peut être étudiée par référence aux phrases au verbe **être** et jamais par référence à des phrase transitives.

B. Phrases nominales à un outil syntaxique :

Dans ce type de phrases nominales, on sert d'un substantif ou un adjectif au lieu d'un verbe, et on lui ajoute un outil syntaxique qui sert à lui permettre de jouer le rôle prédicatif de la phrase. Ces outils syntaxiques peuvent être « **voici** », « **voilà** », « **il y a** », « **la copule est** » et « **c'est** ». Ce sont des unités que Denise François appelle « *des auxiliaires de prédication* »⁽³⁾.

Ces types de phrases sont appelées « *énoncés nominaux* »⁽⁴⁾ par Frédéric François, c'est-à-dire plus précisément qu'elles impliquent nécessairement la référence à une situation extra linguistique comme dans **voilà un chien**. Dans cet exemple, **chien** n'est pas, à lui seul, un message linguistique ; pour qu'il le devienne, il faut, comme au cas du prédicat verbal, un actualisateur ou plutôt un présentatif pour lui permettre de fonctionner comme prédicat :

« Le présentatif et le sujet sont en quelques sorte des béquilles qui permettent à une unité de fonctionner comme prédicat. La béquille d'un prédicat verbal est appelée « sujet » tandis que la béquille d'un prédicat nominal est appelée « présentatif ». Les unités fonctionnant comme sujet peuvent par ailleurs fonctionner comme compléments d'objet

1- Ezzat canelli et Ahmed Fahmi, *la phrase simple*, le Caire, 1995, P. 7.

2- Pierre le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Op. Cit. P. 510.

3- Denise François, *Français, parlé, analyse des unités phoniques et significatives d'un corpus recueilli dans la région parisienne*, SELAF, Paris, 1974, P. 710.

4- Frédéric François *l'énoncé minimal dans l'enseignement du français*, Op. Cit. P. 47.

(j'ai vu Mathilde), compléments circonstanciels (Il habite chez Mathilde), voire comme prédicat (voilà Mathilde), et appartiennent à diverses classes (nom propre, nom, pronom personnel, etc.). Les unités fonctionnant comme présentatif sont spécialisées dans cet emploi et n'appartiennent qu'à une seule classe, la classe des présentatifs »⁽¹⁾.

Selon les présentatifs ou les actualisateurs, ce type de phrases peut être fait avec :

1. Les deux actualisateurs **voici** et **voilà**,

Étymologiquement, les deux termes sont le résultat de l'amalgame de « vois ci et vois là »⁽²⁾, ils ne sont que des actualisateurs d'un prédicat suivant :

Voici un livre

Voilà François (le voilà).

Avec ces deux actualisateurs, le moyen prédicatif peut être donc un monème, un syntagme ou un pronom.

2. L'actualisateur *il y a*,

Ce présentatif admet « les mêmes modalités » : « temps » **il y avait**, « négation » **il n'y a pas**, « mode » **il y ait**. Cependant le verbe n'est pas le prédicat : dans **il y a un bel oiseau sur la branche**, c'est le segment nominal **oiseau** qui reçoit l'expansion et par conséquent **il y a** n'est que l'actualisateur d'**oiseau**.

3. La copule *est*,

La copule est « un élément de contenu sémantique nul qui indique le caractère prédicatif du substantif ou de l'adjectif suivant et auquel matériellement, s'agglutinent les déterminations temporelles et modales de ce prédicat »⁽³⁾.

La copule *est* peut être utilisée :

a) Après un sujet personnel :

Dans ce cas le rôle prédicatif peut être assumé soit par un monème ou syntagme substantival ou adjectival.

1- Jean-Michel Builles, Op. Cit. P. 225.

2- André Martinet, *Syntaxe Générale*, Op. Cit. P. 119.

3- Georges Mounin, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, P. U. F., 1995, P. 87.

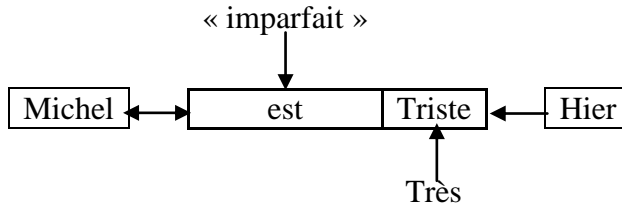
Considérons les deux exemples suivants :

Pierre est triste		Pierre est un très bon professeur
<i>Sujet</i> copule attribut du sujet		<i>Sujet</i> copule attribut du sujet

Dans ces deux exemples, on peut considérer que l'attribut du sujet assume en réalité le rôle prédicatif, la copule étant un **auxiliaire de prédication**, d'après le terme de Denise François, c'est-à-dire une unité qui permet de faire assumer le rôle prédicatif à une unité qui n'est pas un verbe mais un adjectif (1^{er} exemple) ou un nom (2^e exemple).

Du point de vue fonctionnaliste, l'ensemble formé par le prédicat et l'auxiliaire de prédication forme une sorte de « *prédicat complexe* »⁽¹⁾ : **est triste**. L'auxiliaire de prédication et l'adjectif assument le même rôle prédicatif et peuvent chacun recevoir des expansions.

On pourrait visualiser **Michel était très triste hier** de la façon suivante :



Dans la visualisation ci-dessus, **est** et **triste** représentent un prédicat complexe placé dans deux rectangles contigus.

Il est à signaler que le noyau prédicatif peut comporter une copule assumée par un autre verbe d'état qu'**être** et un monème exprimant l'état ou la qualité, monème que Mahmoudian appelle « *quasi-prédicat* »⁽²⁾. Dans **Dieu est clément, elle reste calme, pierre paraît inquiet, elle a l'air jeune**, l'élimination des quasi-prédicats **clément, calme, inquiet, jeune** porte atteinte aux rapports préexistants entre les éléments de la phrase ; et par conséquent, la phrase cesse d'être complète. Ces verbes d'état ne sont que des supports dont le rôle est l'actualisation des prédicats nominaux ou

1- André Martinet, *syntaxe générale*, Op. Cit. P. 154.

2- Mortéza Mahmoudian, *les modalités nominales en français*, Paris, P. U. F. 1970, P. 61.

adjectivaux ; « *ils actualisent les prédicats nominaux ; ils n'ont donc pas eux-mêmes de fonctions prédictive, en raison du principe qu'il ne peut pas y avoir deux prédicats dans une phrase simple* »⁽¹⁾.

Il va de soi que les monèmes **est** et **reste** ont indubitablement un statut prédictif dans **Dieu est, elle reste**, ce sont des verbes d'existence. Ici c'est le verbe qui joue, à lui seul, le rôle prédictif.

De cela, on infère que

- le prédicat dans ce type de phrase est l'attribut (nom ou adjectif) ;
- Bien que la copule perde sa fonction de verbe, elle est « *reconnaissable à ses modalités* »⁽²⁾ (il était, il sera, ...)

En opposant ce type de phrase nominale française à la phrase nominale arabe, on remarque que la phrase nominale arabe n'a pas besoin d'un verbe copule qui sert de liaison entre *al mubtadaʔ* et *al ḥabar*. Au contraire de la phrase française, le prédicat en phrase arabe est toujours *al mubtadaʔ* (le sujet) et non *al ḥabar* (attribut).

Dans la phrase محمد مجتهد (Mohamed est studieux) le prédicat est محمد et *al ḥabar* مجتهد est le prédiqué c'est-à-dire l'énonciatif (c'est-à-dire qui nous énonce *al mubtadaʔ* et qui, avec *al mubtadaʔ* fait une phrase complète ».

b) Après le sujet impersonnel **il** ou le pronom **ce**.

Dans ce cas, les pronoms **il** ou **ce**, que la tradition appelle « *sujet apparent* »⁽³⁾, est ici l'élément linguistique qui fonctionne comme sujet et élément nominal ou adjectival fonctionne comme constituant du prédicat. Celui-ci peut recouvrir les divers types d'attributs énumérés dans la grammaire traditionnelle et qu'il s'agisse d'éléments :

- nominaux : c'est un bureau, c'était mon professeur,....

1- Gaston Gross, *Prédicats nominaux et Compatibilité aspectuelle*, in Langue française no. 121 Larousse, Paris, Mars 1996 P. 55.

2- Ahmed Fahmi, *Le concept de la copule en Indo-Européen et en arabe littéraire*, in *Bulletin de la faculté des lettres*, université d'Alexandrie, tome xxx, PP. 77-78, 1982.

3- Maurice Grevisse, *le bon usage, 8^e édition*, Gembloux (Belgique) Duculot, 1964, P. 129.

- Adjectivaux : c'est gentil, c'est pas possible, pronominaux : c'est moi, c'est elle,.....

Il est opportun de signaler que les prédicats de ces phrases nominales peuvent avoir des expansions « *qui sont, à bien des égards, analogues à celles qu'admettent les groupes nominaux au sein des phrases verbales, et dont l'identification ne pose pas de problèmes particuliers* »⁽¹⁾. Tels :

- épithète : **grand** dans **c'est un grand bureau**.
- Adverbe : **très** dans **c'est très gentil**.
- Syntagme relatif : **qui bavarde** dans **il y a un élève qui bavarde**
- syntagme prépositionnel : **à 8 heures** dans **c'était le dimanche à 8 heures**.
- Complément du nom : **c'est le directeur de l'école, c'est le père de Jean**.

La prédication en coordination

Les grammairiens traditionnels présentent un accord remarquable sur les définitions des conjonctions de coordination. La grammaire Larousse du français contemporain dit qu'elles « *doivent unir des éléments de même nature et donc former des constructions symétriques* »⁽²⁾ ; elle avait précisé auparavant que dans la coordination les éléments sont « *sur un plan d'égalité, car chacun d'eux peut être isolé* »⁽³⁾.

Les définitions des linguistes ne sont pas sensiblement différentes. Martinet, par exemple, pose qu'il y a une expansion par coordination « *lorsque la fonction de l'élément ajouté est identique à celle d'un élément préexistant le même cadre* »⁽⁴⁾.

Donc, d'après cette définition de Martinet, l'expansion par coordination est une expansion qui a le même statut que l'unité à laquelle elle se rapporte. Dans **je rencontrerai Frédéric et Martine à la faculté**, l'expansion **Martine** est

1- Mortéza Mahmoudian, *les modalités nominales en français*, Op. Cit. P. 107.

2 - Jean-Claude Chevalier & Blanche – Claire Benveniste, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse , 1964 , p 405.

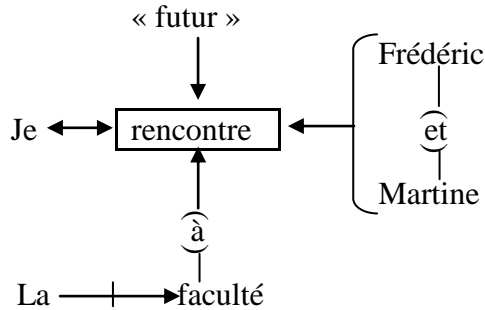
3- Ibid. P. 10.

4- André Martinet, *Élément de linguistique générale*, Op. Cit. P. 128.

coordonnée à l'unité **Frédéric** par l'intermédiaire du relateur **Et : Martine** entretient avec le prédicat verbal **rencontre** le même type de relation que celui qu'entretient **Frédéric** avec ce dernier. Le relateur **Et** est le coordonnant qui introduit l'expansion par coordination. Ce coordonnant correspond à ce que l'on appelle traditionnellement, une conjonction de coordination.

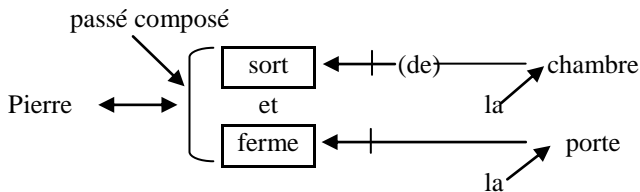
On visualise ainsi la phrase :

Je rencontrerai Frédéric et Martine à la faculté



Dans cette visualisation, on signale la coordination par une barre sans flèche. On précise la nature particulière de la relation de coordination en plaçant le coordonnant entre parenthèses au milieu de la barre qui signale la relation de coordination. On réunit par une accolade les unités qui ont le même statut. Toutes les flèches convergent en direction du prédicat.

En effet, les statuts que l'on peut coordonner sont divers. On peut coordonner des sujets **Martine et ma sœur partent aujourd'hui pour Paris** et des prédicats **Frédéric est sorti de la chambre et a fermé la porte**. Cette phrase peut être visualisée de la façon suivante :



Comme le français, l'arabe utilise une coordination étroite entre les divers éléments de la phrase par l'emploi de ces conjonctions de coordination: أم - أو - ثم - الفاء - الواو.

La conjonction de coordination la plus utilisable est “**et**” و qui est une copule unissant, dans une énumération, divers éléments situés sur le même plan:

« Les parties du discours reliées par ces conjonctions de coordination adoptent les mêmes flexions de cas dans les noms et les mêmes flexions de modes dans les verbes »⁽¹⁾.

Considérons ces cinq exemples:

- 1 نَجَحَ إِبرَاهِيمَ وَعَلَى .
- 2 اجْتَهَدَ مُحَمَّدٌ وَتَفَوَّقَ
- 3 رَأَيْتَ مُحَمَّدًا وَعَلَى
- 4 مَا نَجَحَ إِلَّا أَنْتَ وَمُحَمَّدٌ
- 5 سَأَكْرِمُكَ وَعَلِيًّا

Dans les exemples ci-dessus, on remarque que la conjonction unit les termes de fonction identique:

- Sujet (deux noms) إِبرَاهِيمَ وَعَلَى
- Deux verbes اجْتَهَدَ وَتَفَوَّقَ
- Deux compléments :
 - a- deux noms مُحَمَّدٌ وَعَلَى
 - b- un pronom munfasil et un nom أَنْتَ وَمُحَمَّدٌ
 - c- un pronom mutasil et nom كَ وَعَلِيًّا

Rapports d'une proposition au prédicat verbal

En grammaire traditionnelle, une phrase complexe comporte plusieurs propositions non indépendantes subdivisées hiérarchiquement en proposition principale et en propositions subordonnées :

1. **Martine jouait de la musique // lorsque sa sœur lisait un roman**
proposition principal // prop. Subordonnée, complément circonstanciel de temps de **jouait**, introduite par le subordonnant **que**.
2. **je pense // que mon oncle est arrivé hier .**
proposition principale // proposition subordonnée,

1- R. Blachère, Op. Cit. P. 473.

complément d'objet direct de
principale **pense** introduite
par le subordonnant **que**..

En arabe on désigne sous la dénomination de phrase complexe « toute phrase composée de deux ou plusieurs propositions liées ensemble par des conjonctions ou par le sens »⁽¹⁾. Ces propositions formant de la phrase complexe ne sont que des phrases simples qui ont le même ordre des mots et la même structure nominale ou verbale déjà étudiés dans la phrase simple.

Dans la phrase : قال زيد أن عليا ناجحا (Zayed a dit qu'Ali a réussi) il y a deux propositions :

- a- proposition principale قال زيد : قال verbe au passé, زيد
sujet du verbe قال
- 2- proposition subordonnée إن عليا ناجحا
- أن ?an: particule qui introduit une subordonnée complétive
après les verbes de constatation, d'estimation ou des verbes
impersonnels.
- عليا le nom de an إن mubtada
- hajar attribut de عليا hajar.

La proposition subordonnée complétive est le complément du verbe de la proposition principale.

En syntaxe fonctionnelle, on continue à utiliser le terme de proposition mais en le limitant à ce que la grammaire traditionnelle appelle proposition subordonnée :

« une proposition est une construction qui ressemble à une phrase mais qui n'en est pas une puisque elle fait partie d'une phrase. »⁽²⁾ C'est ainsi que, on ne gardera pas le terme de proposition principale. Les phrases précédentes seront donc analysées de la façon suivante :

- 1- **joue** est le prédicat de la phrase // **lit** est le prédicatoïde de la proposition.
- 2- **Pense** est le prédicat de la phrase // **arrive** est le prédicatoïde de la proposition.

On désigne par le terme **prédicatoïde** « un syntagme qui

1- R. Blachère, Op. Cit. P. 415.

2 - Jean , Michel Builles, OP. Cit. P. 236.

a la forme d'un syntagme prédicatif de type verbal sans en avoir le statut. Le syntagme prédicatif est le noyau irréductible de l'énoncé, alors que le syntagme prédicatoïde n'est central qu' à l'intérieur d'une expansion subordonnée au syntagme prédicatif. »⁽¹⁾.

Signalons que le terme est créé par Martinet à l'aide du suffixe **oïde** qui signifie « *semblable à* »⁽²⁾, à savoir – ici – le prédicat. Il en va de même des prédicatoïdes: cela ressemble à des prédicats sans en être.

Chez d'autres linguistes, ce phénomène est nommé **la prédication seconde**, ils la caractérisent comme étant l'expression d'un contenu phrastique à l'intérieur même d'une phrase:

« la prédication seconde, c'est celle qui est réalisée par un type de séquence qui, malgré son statut syntaxiquement intégré, exprime sémantiquement un contenu phrastique à l'intérieur même de la phrase »⁽³⁾

Le cas des propositions relatives :

Pour Martinet⁽⁴⁾, les propositions introduites par un pronom relatif n'entrent pas dans le cadre des rapports entre proposition subordonnée et prédicat verbal. Le relatif établit une relation entre un nominal, l'antécédent, et une détermination de ce nominal qui à la forme d'une proposition.

En étudiant la relation du prédicatoïde au prédicat dans les deux langues, nous distinguons deux types de proposition: les propositions relatives et les propositions non relatives.

a) les propositions relatives:

Dans la phrase **j'ai corrigé le devoir que tu as fait hier**, la proposition **que tu as fait hier** est subordonnée au nom **devoir** qui entretient avec le prédicat **corrige** une relation

1 - George Mounain , *Dictionnaire de la linguistique*, op. cit , p.268.

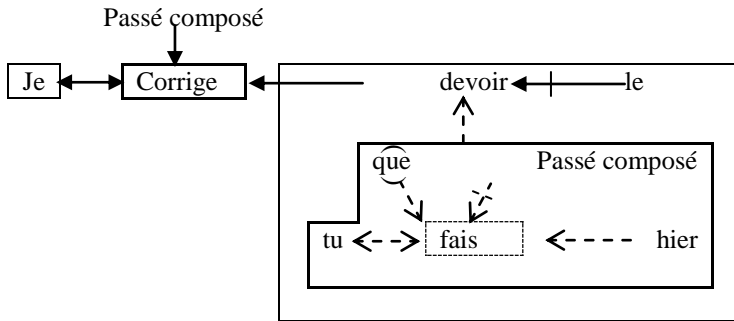
2 - Paul Robert, le petit Robert, ed. S.N.L, Paris, 1979, p. 1304.

3 - Pierre Cadiot et Naoyo Furukawa, *la prédication seconde*, in *Langue Française*, No. 127, Larousse , Paris, septembre 2000, p.3.

4- André Martinet, *G.F.F. Op. Cit.* P. 207.

primaire du type complément d'objet. La proposition **que tu as fait hier** entretient avec le nom **devoir** une relation de type non primaire.

Quant au pronom relatif **que** il est caractérisé par deux relations:⁽¹⁾ la première est celle qu'entretient le relatif **que** avec un noyau nominal au plûtôt l'antécédent **devoir**, le relatif fonctionne comme le représentant de l'antécédent dans l'autre proposition; la deuxième relation est celle qu'entretient le relatif avec un monème de cette autre proposition, il entretient avec le prédicatoïde **fais** une relation de type complément d'objet. On visualisera **j'ai corrigé le devoir que tu as fait hier** comme suit :

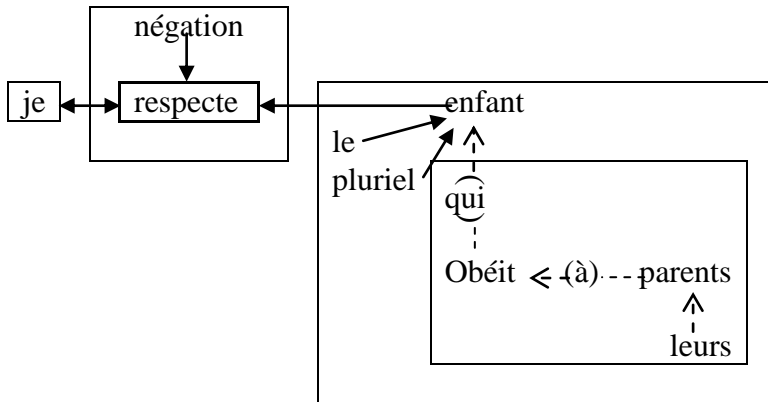


Dans cette visualisation, on place le prédicatoïde **fais** dans un rectangle à contours interrompus pour le distinguer du prédicat **corrige** et on utilise aussi des flèches discontinues pour indiquer les relations que les unités entretiennent au sein de la proposition.

Il va de soi que le pronom relatif peut entretenir toutes sortes de relations avec le prédicatoïde de la proposition relative : sujet, objet, etc. La forme du pronom diffère selon le rôle qu'il joue dans la proposition relative. Il apparaît sous la forme **que** lorsqu'il fonctionne comme objet du prédicatoïde comme dans l'exemple ci-dessus, et sous la forme **qui** lorsqu'il fonctionne comme sujet du prédicatoïde.

La phrase **Je ne respecte pas les enfants qui désobéissent à leurs parents** sera ainsi visualisée :

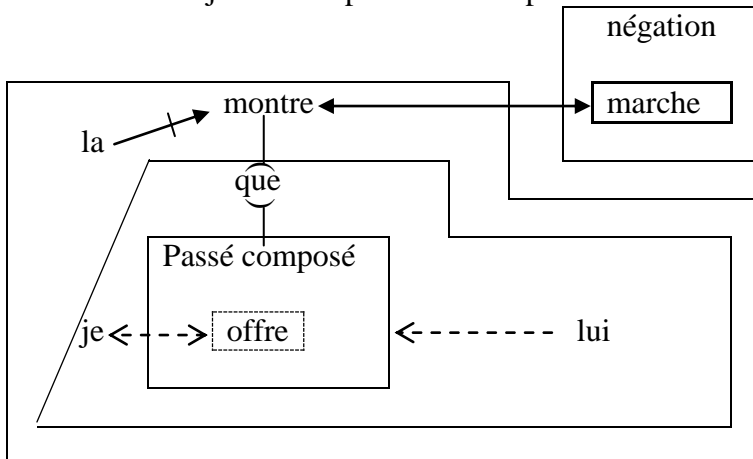
1 - André Martinet, *G.F.F.* Op. Cit. p. 63.



Dans l'exemple ci-dessus, l'antécédent **enfant** joue à la fois le rôle de l'objet d'un prédicat (celui de la phrase) et le rôle du sujet d'un autre c'est-à-dire d'un prédicatoïde.

Knud lambrecht affirme la même notion en disant que « l'antécédent fonctionne à la fois comme l'objet d'un prédicat (celui de la proposition principale) et comme le sujet d'un autre (celui constitué par la proposition relative) »⁽¹⁾.

Ajoutons que l'antécédent peut jouer le rôle du sujet du prédicat. Dans la phrase, **la montre que je lui ai offerte, ne marche pas**, la proposition **je lui ai offert** introduite par le subordonnant **que** se rattache au nom **montre** qui entretient une relation de sujet avec le prédicat de la phrase :



1- Knud Lambrecht, *prédication seconde et structure informationnelle: la relation de perceptions comme construction présentative*, in *Langue Française* no 127, Paris, Larousse, Septembre 2000, P. 50.

Les pronoms relatifs, que les grammairiens arabes appellent (asma' almwsul), peuvent avoir plusieurs fonctions dans la proposition:

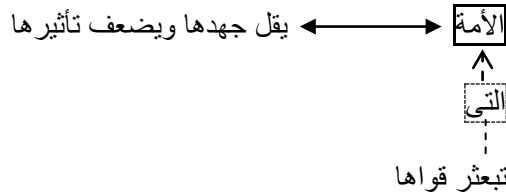
- Sujet, comme dans
جاء اللذان نجحا (ceux qui ont réussi, sont venus)
- Complément direct, comme dans
رأيت اللتين نجحتا (j'ai vu celles qui ont réussi)
- Complément indirect; comme dans
مررت بالذي نجح (J'ai passé par celui qui a réussi).

En outre, la proposition relative, en arabe, peut être une phrase verbale ou nominale.

Considérons ces deux exemples:

- الأمة التي تبعثر قواها يقل جهدها ويضعف تأثيرها .
- الأمة التي قواها متماسكة يتضاعف جهدها ويقوى تأثيرها .

Dans la première phrase, la proposition تبعثر قواها est une phrase verbale, dans l'autre, la proposition قواها متماسكة est une phrase nominale. Visualisons la première phrase de la façon suivante.



Remarquons que le pronom التي est directement précédé de son antécédent الأمة. Cependant l'antécédent peut être parfois un pronom mutasil au prédicatoïde comme dans رأيت الذين نجحوا . L'antécédent du pronom الذين est او du pluriel dans نجحوا . Ce phénomène est propre à l'arabe car en français le pronom relatif est toujours précédé de son antécédent.

Les pronoms relatifs ont deux catégories :

1- Les pronoms spéciaux

Ce sont six pronoms qui désignent le singulier, le duel et le pluriel de deux sortes : الذي-التي، اللذان-اللتان، الذين-اللئى
Ces six pronoms sont les équivalents de deux pronoms français **qui** ou **que**.

Considérons ces exemples:

الصديق المخلص الذي يشاركني السراء والضراء .
Le fidèle ami est celui qui s'associe à moi dans le bien et le mal.

- قلب العالم العربي مصر ، وجناحاه اللذان ينهض بهما .
- شاهدت المبارتين اللتين كسبهما الفريق القومي .
- رأيت الذين نجحوا .
- رأيت اللاتي نجحن .

2- Les pronoms communs ou généraux:

Ce sont des pronoms invariables qui désignent les six cas précédents d'après le contexte. Ce sont مَنْ – مَأْ – أَى – ذَا

Considérons à titre d'exemple⁽¹⁾ :

- إن من يحترم نفسه لا يفعل الأمور الرخيصة .
- إن من تحترم نفسها لا تعرض أنوثتها للمهانة .
- إن من يحترمون أنفسهم ينفقونها قيل نقد الآخرين لهم .

Dans ces trois exemples, le pronom مَنْ a trois sens:

- Dans le premier exemple, il signifie الذى masc. Sing.
- Dans le 2^e exemple, il signifie التى fém. Sing.
- Dans le 3^e exemple, il signifie الذين pl. masc.

Ce pendant, le pronom مَنْ , qui désigne toujours des personnes, a la même morphologie.

Le pronom مَا est toujours utilisé pour désigner des choses dans tous leurs cas comme dans les exemples ci-dessous

- ما عندكم ينفذ وما عند الله باق . قيمتك بما تعمله لا بما تقوله .

b) Les propositions non relatives :

On peut distinguer deux sortes de propositions non relatives :

1. Propositions de rang premier rattachées au prédicat de la phrase.

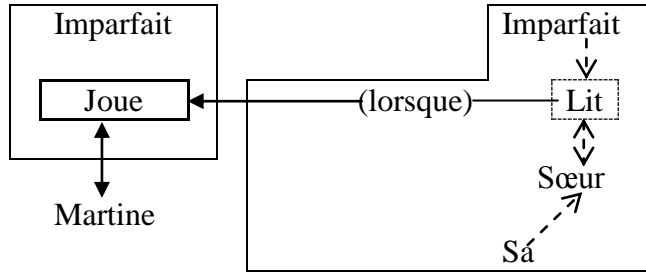
Ces propositions peuvent entretenir avec le prédicat une relation primaire de type circonstanciel ou de type objet direct ou indirect. Dans la phrase **Martine jouait lorsque sa sœur lisait un roman**, la proposition **sa sœur lisait un roman** et le subordonnant **lorsque** qui l'introduit peuvent commuter avec une unité (par exemple Hier) qui entretient avec le prédicat

1- Cf. Op. Cit.

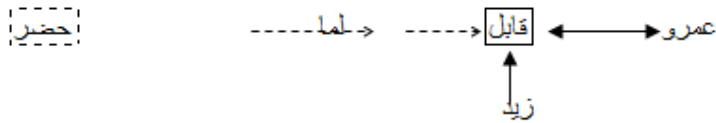
د. محمد عيد ، النحو المصفى ، ص 172

joue une relation primaire de type circonstanciel.

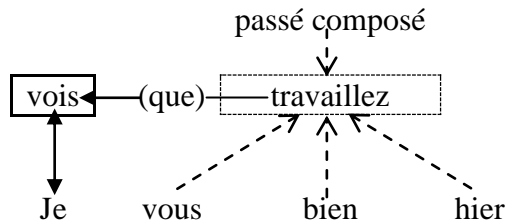
On peut visualiser cette phrase de la façon suivante :



Dans la phrase arabe, le subordonnant temporel s'attache au verbe de la phrase et la proposition est le complément du subordonnant temporel. Dans la phrase قابل عمرو زيد لما حضر (Amr a rencontré Zayed quand il est arrivé), l'adverbe **quand** s'attache au verbe de la phrase قابل la proposition حضر **il est arrivé** est le complément du subordonnant لما. Cette phrase se visualise de la façon suivante :



Dans la phrase **je vois que vous avez bien travaillé hier**, la proposition **vous avez bien travaillé hier** et le subordonnant **que** qui l'introduit peuvent commuter avec un pronom direct démonstratif qui fonctionne comme le complément d'objet du prédicat **vois** (je vois cela). On visualisera la phrase **je vois que vous avez bien travaillé hier** de la manière suivante :



Dans la phrase **le médecin assure que le malade guérira rapidement**, la proposition **le malade guérira rapidement** et

la subordonnant **que** peuvent être commutés par un pronom démonstratif qui fonctionne comme le complément d'objet indirect du prédicat **assure** (le médecin assure de cela). C'est donc le prédicat qui précise la nature de fonction de la proposition (complément d'objet direct ou indirect) ; Martinet l'affirme en montrant que la fonction objet « *peut se manifester sous une forme **directe**, c'est-à-dire sans fonctionnel, ou sous forme **indirecte**, c'est-à-dire avec l'aide d'une préposition. [...] L'opposition direct à indirect s'applique le plus souvent aux cas où le choix de l'une ou l'autre forme est déterminé par l'identité du verbe et non par la nécessité d'explicitier la nature de la fonction en rapport avec le déterminant nominal* »⁽¹⁾.

L'expansion en phrase complexe arabe peut être un complément sous forme d'une proposition complétive. Elle vient toujours après la principale à laquelle elle est jointe par **أَنَّ-أَنْ** ; elle peut être utilisée après des verbes exprimant un espoir, une estimation, une constatation, une déclaration, une certitude,...

Considérons ces exemples:

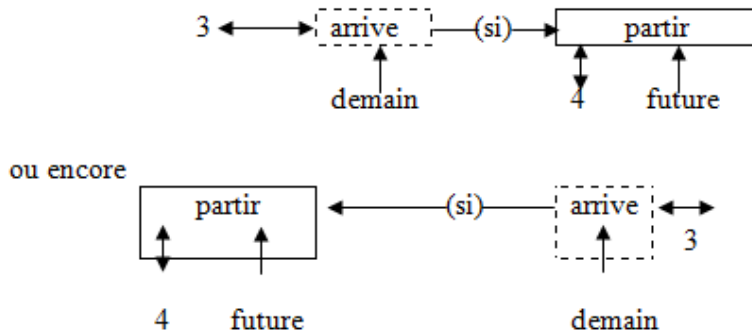
- 1- ظننت أن الطائرة وصلت متأخرة (J'ai pensé que l'avion est arrivé en retard).
- 2- أعلن الرئيس أن المعركة لم تنتهي بعد (le président annonce que le combat ne se termine pas encore).
- 3- أريد أن تدرس في فرنسا (je veux que tu étudies en France.)
- 4- أعلمت والدي أن عمي دخل المستشفى (j'ai appris à mon père que mon oncle est entré à l'hôpital).

Dans les phrases ci dessus, la subordonnée complétive est le seul complément (ex, 1, 2, 3) ou elle est le deuxième complément (ex. 4).

Dans les phrases avec **si**, la proposition en **si** se met avant ou après la principale : **s'il arrive demain, nous partirons ou nous partirons s'il arrive**. Dans cette phrase la relation prédicat - prédicatoïde peut être visualisée de deux façons⁽²⁾ :

1- André Martinet, *La syntaxe générale*, Op. Cit. P. 188.

2- Ibid. P. 153.



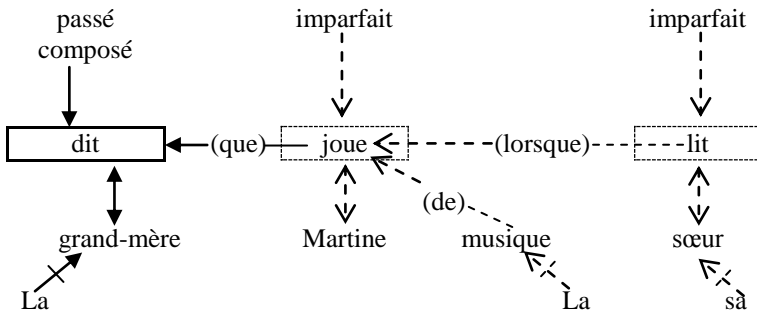
En arabe la proposition hypothétique est introduite par لو (si) + une phrase verbale ou par لو أن + phrase nominale, elle commence toujours la phrase complexe. « *L'apodose se juxtopose à la protase et le plus souvent la suit* »⁽¹⁾.

Considérons cet exemple :

- لو أنصف الناس . استراح القاضي .

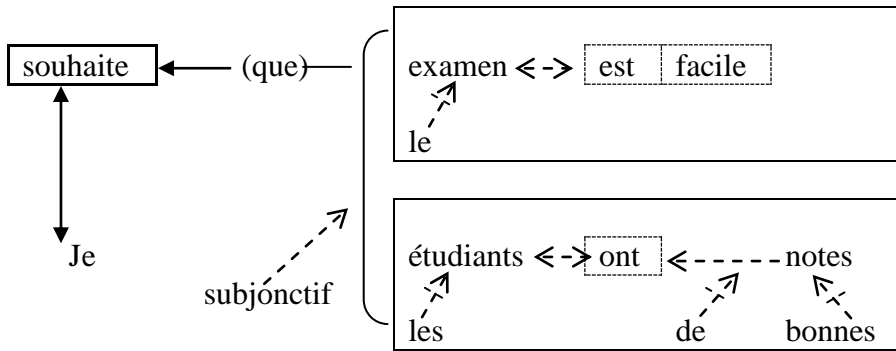
2. Propositions non relatives de rang non primaire.

Elles se rattachent au prédicatoïde d'une autre proposition. Ainsi, dans la phrase **la grand mère a dit que Martine jouait de la musique lorsque sa sœur lisait un roman**, la proposition **lorsque sa sœur lisait un roman** se rapporte au prédicatoïde **lit** qui lui même se rapporte au prédicat **dit** :



En outre, une proposition peut également être coordonnée à une autre proposition. Comme dans la phrase **je souhaite que l'examen soit facile et les étudiants aient de bonnes notes**.

1- R. Blachere, Op. Cit., P. 464.



Conclusion

Au terme de cette étude, il est constant que la prédication, en toute langue, est le processus qui gouverne les rapports entre les unités constituant la phrase. L'unité qui joue le rôle prédicatif, c'est le noyau auquel se rapportent les autres unités et par rapport auquel se précisent les fonctions syntaxiques des unités. Nous avons essayé de répondre à cette question centrale : quels procédés le locuteur et l'interlocuteur peuvent-ils utiliser, à partir de la succession des monèmes dans la phrase, pour reconstruire ou identifier leur expérience ?

Après avoir traité de la prédication en français et en arabe classique, on constate que les rapports entre les monèmes ou leurs fonctions se précisent à la lumière de trois procédés :

- La position des monèmes dans la phrase :

Dans la phrase **Jean bat Pierre**, le monème **Jean** entretient avec le monème **bat** (prédicat de la phrase), auquel il est antéposé, une relation de sens du type « qui fait l'action », alors que le monème **Pierre** entretient avec le prédicat auquel il est postposé une relation de sens du type « qui subit l'action ». En outre, la nature du prédicat précise la catégorie de la phrase : phrase verbale.

En gardant les mêmes positions qu'en français, l'arabe aura une phrase nominale : عمرو يضرب زيد ; le monème عمرو (prédicat de la phrase) entretient avec le monème يضرب auquel il est antéposé une relation du sens type « qui fait l'action ». En modifiant les positions, l'arabe aura une phrase verbale ;

ainsi dans la phrase **يضرب عمرو زيد** , le monème **يضرب** est antéposé au monème **عمرو** (sujet de la phrase) cependant, on garde les mêmes fonctions.

- Les indicateurs de relation ou de fonction :

Ils forment deux classes distinctes selon qui relie deux monèmes ou deux propositions. La première classe est les prépositions, l'autre les subordonnants (les conjonctions, et les relatifs). Dans les deux phrases, **je viens de Rome** / **أنا أت من روما**, les monèmes **de** / **من** antéposés aux monèmes **Rome** / **روما** indiquent la relation que **Rome** / **روما** entretient avec les monèmes **viens** / **أت**, c'est la relation de provenance. Dans les deux phrases : **je vois que l'avion arrive maintenant** / **أرى أن الطائرة تصل الآن**, la proposition **que l'avion arrive maintenant** / **أن الطائرة تصل الآن** entretient avec le prédicat **vois** auquel elle est postposée une relation du type compl. d'objet.

- L'autonomie syntaxique :

En français et en arabe, il existe des monèmes et des syntagmes dont la fonction ne dépend pas de leur position, ils «*jouissent de l'autonomie syntaxique et sont appelés monèmes autonomes*»⁽¹⁾. Citons par exemple les adverbes du temps.

Dans les deux phrases, **Demain Mohamed arrive** / **غداً محمد يصل**, les monèmes **demain** / **غداً**, qui entretiennent avec les monèmes **arrive** / **يصل** une relation de temps n'occupe pas une position fixe par rapport aux monèmes **arrive** / **يصل**, on peut dire **Mohamed arrive demain** / **محمد يصل غداً**.

Ce sont les trois procédés par lesquels les unités significatives sont rattachées dans la phrase les unes aux autres ; de manière à exprimer les rapports entre les éléments de l'expérience.

Au terme de cette conclusion, il va de soi de révéler les aspects de ressemblance et de différence entre les deux langues en ce qui concerne le processus de la prédication :

1- Mortéza Mahmoudian, *les modalités nominales en français*, Op. Cit. P. 14.

- Le monème, qui joue le rôle prédicatif dans la phrase verbal est le même dans les deux langues. En français, l'attribut (adjectif ou nom) est le prédicat de la phrase nominale, en arabe au contraire le prédicat est *almbutada'* (le sujet) en phrase nominale.
- Pour les linguistes arabes modernes, la phrase verbale française se considère comme une phrase nominale arabe car celle-ci commence toujours par un nom ou pronom sujet (un pronom *munfasil*).
- La phrase nominale en français a besoin en général d'un outil syntaxique (voici, il y a, la copule est,) tandis que la phrase nominale arabe à l'état pur n'en a pas besoin.
- L'expansion dans la phrase minimale diffère parfois dans les deux langues selon la nature du prédicat verbal : plusieurs verbes français sont suivis d'un compl. indirect (ex. obéir, ressembler, conseiller, ordonner, se souvenir, ...) au contraire les équivalents arabes de ces verbes sont suivis d'un compl. d'objet direct. De même, des verbes comme **prier**, **chercher**, **obtenir**, ... n'ont pas de prépositions en français tandis que les équivalents arabes en comportent.
- Dans les deux langues, l'expansion par subordination n'est que la juxtaposition de phrases simples ayant le même ordre et la même structure et introduites par des subordinants (conjonctif ou relatif). Les propositions subordonnées peuvent entretenir avec le prédicat une relation de type objet direct et indirect ou circonstanciel.

Bibliographie

- Benveniste (Émile)**, la phrase nominale, in Problèmes de linguistique général, Gallimard, Paris, 1966.
- Blachère (Régis)** et Goudefroy-Demombynes (M.), Grammaire de l'arabe classique, Maisonnette-Larose, Paris, 1994.
- Builles (Jean- Michel)**, Manuel de la linguistique descriptive, le point de vue fonctionnel, Nathan, Paris, 1998.
- Cadiot (Pierre) & Furukawa (Naoyo)**, *La prédication seconde*, in Langue Française; No. 127, Paris, Larousse, septembre 2000.
- Canelli (Ezzat) & Fahmi (Ahmed)**, la phrase simple, le Caire, 1995.
- Chevalier, (Jean Claude) & Benveniste (Blanche-Claire)**, Grammaire Larousse du français contemporain, Paris, Larousse , 1964.
- Fahmi (Ahmed)**, *Le concept de la copule en Indo-Européen et en arabe littéraire*, in Bulletin de la faculté des lettres, université d'Alexandrie, tome xxx, 1982.
- François (Denise)**, Français, parlé, analyse des unités phoniques et significatives d'un corpus recueilli dans la région parisienne, SELAF, Paris, 1974.
- François (Frédéric)**, *L'énoncé minimal dans l'enseignement du français*, in De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue, Paris, P.U.F. 1974.
- Gaston (Gross)**, *Prédicats nominaux et Compatibilité aspectuelle*, in Langue Française No. 121 Larousse, Paris, Mars 1996.
- Grevisse (Maurice)**, Le Bon Usage, 8^e édition, Gembloux (Belgique) Duculot, 1964.
- Lambrecht (Knud)**, *prédication seconde et structure informationnelle: la relation de perceptions comme*

construction présentative, in Langue Française No. 127, Paris, Larousse, September 2000.

Le Goffic (Pierre), Grammaire de la phrase française, Paris, Hachette 1993.

Mahmoudian (Mortéza), Les modalités nominales en français, Paris, P. U. F. 1970.

Martinet (André), *Conventions pour une visualisation des rapports syntaxiques* in Linguistique, 1973 / I, Paris, PUF.

Martinet (André), Éléments de linguistique générale, Paris, A. Colin 4^e éd 1998 .

-----, Grammaire fonctionnelle du français, Paris, Didier, 1970.

-----, La linguistique synchronique, Paris, P.U.F., 1965.

-----, syntaxe générale, Paris , A. Colin 1985.

Mounin (Georges), Clef pour la linguistique, Paris, éd. Seghers, 1971.

Saint-Exupéry (Antoine) Petit Prince Gallimard, Paris 1985.

Tchekholff (Claude), *La prédication*, in Langue Française, No. 35, Larousse, Paris, Septembre 1977.

Vendryes (Joseph), Le langage, Introduction Linguistique à l'histoire, Paris, nouv. éd., A. Michel, 1968.

Dictionnaires Consultés

Mounin (Georges), Dictionnaire de la linguistique, Paris, P.U.F. 1995.

Robert (Paul), Le petit Robert, éd. S.N.L, Paris, 1979.

المراجع العربية

- ابن هشام (أبو محمد بن عبد الله بن يوسف بن أحمد) ، مغنى اللبيب عن كتب الأعراب ، دار إحياء الكتب العربية - القاهرة ، الجزء الثانى .
- ابن يعيش (موفق الله على) ، شرح المفصل - القاهرة 1939 .
- الجرجاني (الشريف) ، التعريفات ، ط دار الكتب العلمية ، بيروت 1983م
- الراجحي (د.عبده) ، التطبيق النحوى ، دار النهضة العربية ، بيروت -1985.
- الرضى (محمد بن حسن) ، شرح الكافية، الشركة الصحافية العثمانية، 1310 هـ .
- الزمخشري (جار الله أبو القاسم محمود بن عمر) ، المفصل فى علم العربية مطبعة التقدم بمصر 1323 هـ .
- حسان (د.تمام) ، الأصول ، القاهرة ، ط عالم الكتب 2000.
- ، اللغة العربية معناها ومبناها ، عالم الكتب القاهرة 1998م
- سيبويه (أبو بشر عمرو بن عثمان بن قنبر) ، الكتاب ، تحقيق عبد السلام هارون ، الطبعة الأولى ، دار الجيل ، بيروت ، الجزء الأول 2002م
- عبد اللطيف (د. محمد حماسة) ، بناء الجملة الاسمية ، دار الثقافة العربية ، القاهرة ، 2000م
- ، بناء الجملة العربية ، دار الشروق ، القاهرة، الطبعة الأولى 1996.
- عيد (د. محمد) ، النحو المصفى ، مكتبة الشباب ، القاهرة ، 1994 .